

MAIRIE DE MAZANGÉ

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU MARDI 25 OCTOBRE 2022

PRÉSENTS : Mmes et MM. Patrick BRIONNE, Jacques COLAS, Nicole DIJON, Dominique GAUDRUAU, Corinne JOUSSARD, Renaud LAMBERT, Vincent NEILZ, Mélanie OUDEYER, Jacques ROUSSELET, Carine STEFANUCCI, Evelyne VIROS

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION :

Mme Nathalie GENTES a donné procuration à Mme Carine STEFANUCCI

M. Didier DECLERCK a donné procuration à Mme Evelyne VIROS

M. Jean-Yves OZAN a donné procuration à M. Patrick BRIONNE

M. Loïc ÉSSERMÉANT a donné procuration à M. Jacques COLAS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Evelyne VIROS

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- approuvé les nouveaux statuts de la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois
- adopté la nouvelle nomenclature comptable M57
- fixé le taux et les exonérations facultatives de la taxe communale d'aménagement
- défini les tarifs d'insertions publicitaires 2023
- fixé le coût de scolarisation 2021-2022 des élèves de l'école de Mazangé
- renouvelé la convention de mise à disposition d'un agent de la commune pour la restauration scolaire basée à Lunay
- décidé d'établir un prêt bancaire auprès du Crédit Mutuel pour les travaux de Réhabilitation de l'ancienne Poste en épicerie associative d'un montant de 160 000 €
- décidé d'établir un prêt-relais FCTVA auprès du Crédit Mutuel d'un montant de 76 000 €
- contracté une ligne de trésorerie auprès du Crédit Mutuel d'un montant maximum de 200 000 €
- autorisé M. le Maire à solliciter des subventions auprès du Conseil Régional Centre Val de Loire

Le Maire



Patrick BRIONNE